

**INDONÉSIE.**

**L'élection de M. Wahid  
représente une chance de  
rompre avec le passé.**

*Index AI :ASA 21/199/99*

**Embargo : 22 octobre 1999 à 0 h 01  
GMT**

*Le nouveau gouvernement indonésien doit reconnaître l'importance des droits de la personne humaine pour le développement politique, économique et social de l'Indonésie, a déclaré aujourd'hui Amnesty International dans une lettre ouverte adressée au nouveau président indonésien.*

*« Sous les précédents gouvernements, les institutions vitales du pays étaient faibles et n'avaient guère de comptes à rendre, la corruption était généralisée et les droits humains les plus élémentaires étaient bafoués, note Amnesty International. Le président Wahid dispose aujourd'hui d'une occasion unique de réformer la société indonésienne sur la base du*

*respect du droit, de la justice et des droits humains. »*

*Malgré les nombreuses démarches positives entreprises au cours des 18 mois passés, comme la légalisation de la plupart des partis politiques et des syndicats indépendants, une plus grande liberté pour la presse et la libération de certains prisonniers politiques et d'opinion, l'organisation de défense des droits humains souligne que le processus de réforme est encore loin d'être achevé.*

*« Les réformes doivent se poursuivre afin que tous les Indonésiens puissent participer véritablement à la vie politique, que la justice soit indépendante et impartiale, que l'accès y soit égal pour tous, et que les*

*forces de sécurité soient pleinement comptables de leurs actes et se conforment aux normes internationales en matière de droit international humanitaire et de droits humains. »*

La crise des droits humains dont le Timor oriental a été la scène ces derniers temps a donné lieu, chez les Forces armées indonésiennes (TNI) comme chez la police, aux mêmes types de comportements contraires aux droits humains dont elle a fait preuve ailleurs, notamment face aux mouvements d'opposition armée et pacifique en Aceh et en Irian Jaya, et à l'agitation civile dans d'autres parties de l'archipel indonésien.

Dans le seul district d'Aceh, Amnesty International a recensé, depuis le début de l'année, des centaines d'arrestations ainsi que des dizaines de « disparitions » et d'exécutions illégales, actes

Bien qu'Amnesty International reconnaisse que l'intensité des

commis par des membres des TNI qui se savent à l'abri de toute poursuite en justice.

L'Organisation a souligné qu'il appartiendra au nouveau gouvernement de veiller à ce que la vérité soit faite, la justice rendue et des réparations accordées en ce qui concerne les graves atteintes aux droits humains qui ont eu lieu par le passé ; il devra aussi faire en sorte que ces problèmes ne continuent pas à gêner l'effort de développement de l'Indonésie.

« C'est seulement une fois qu'aura été brisé le cercle vicieux de l'impunité que la société civile commencera à faire confiance aux forces de sécurité et à les respecter », a souligné l'Organisation. Toutes les allégations d'atteintes aux droits humains doivent faire l'objet d'enquêtes approfondies et les coupables doivent passer en jugement devant des tribunaux civils. »

troubles à l'ordre public s'est accrue au fil des ans, elle exhorte tous les

membres des TNI et de la police à faire preuve de retenue et à conformer leurs actes aux normes internationales en matière de droits humains.

Entre autres recommandations, Amnesty International demande instamment au nouveau gouvernement de :

- remettre en liberté tous les prisonniers d'opinion encore détenus, dont deux Timorais de l'Est emprisonnés à Semarang pour avoir participé à l'organisation de manifestations au Timor oriental en 1991, et de rouvrir le dossier d'au moins 20 prisonniers politiques qui restent en détention à la suite de procès inéquitables ;

- abroger les textes - notamment les articles dits de « propagation de la haine » - qui permettent d'emprisonner des citoyens manifestant pacifiquement leurs convictions ;

- ne pas entériner la nouvelle loi sur la sûreté de l'Etat adoptée en septembre 1999 par la *Majelis Permusyawaratan Rakyat* (MPR, Assemblée consultative du peuple), qui renforce les pouvoirs des TNI en cas d'état d'urgence ou de guerre ;

- enquêter sur toutes les

menaces et agressions et sur tous les actes d'intimidation commis envers des défenseurs des droits humains et autres militants politiques, syndicaux et écologistes, et veiller à la pleine reconnaissance de la liberté d'expression et d'association ;

- veiller à ce que l'Indonésie honore tous ses engagements à l'égard du Timor oriental, tels qu'ils sont définis par les accords du 5 mai 1999 conclus entre elle-même, le Portugal et les Nations unies, notamment en ce qui concerne le désarmement et le démantèlement des milices favorables à l'intégration qui se trouvent au Timor occidental ;

- accorder la priorité et pousser à la ratification des principaux instruments internationaux relatifs aux droits humains tels que le Pacte international relatif aux droits civils et politiques et le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels, et veiller à ce que les principes consacrés par ces instruments trouvent un écho dans la formation et le comportement des représentants du gouvernement et de la justice, et des membres des

TNI et de la police.

*« Voici l'Indonésie au seuil d'une ère nouvelle qui doit permettre aux autorités de dresser le bilan du passé, de faire avancer les réformes et de veiller à ce que les droits de tous les Indonésiens soient, à l'avenir, respectés », conclut Amnesty International.*

*Pour obtenir de plus amples renseignements ou pour recevoir un exemplaire de la lettre ouverte en anglais ou en bahasa indonesia, vous pouvez appeler le service de presse à Londres au 44 171 413 5566 ou consulter notre site web (<http://www.amnesty.org>).*